

# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

## ÉLEVAGE

# Synthèse 2022

## Ovin viande

### Alpes de Haute-Provence

---

- Contexte de la campagne
- Présentation des systèmes
- Résultats technico-économiques
- Pistes d'amélioration



# ÉDITO



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

La Chambre d'agriculture réalise chaque année des suivis techniques et économiques en élevage dans le cadre des actions d'acquisition et de diffusion de références financées par le Ministère de l'Agriculture et le Conseil Régional SUD Provence-Alpes Côte d'Azur. Elle accompagne aussi les éleveurs du département dans leurs activités en proposant des outils et méthodes répondant à leurs besoins.

Les fiches présentées ci-après illustrent une partie des travaux réalisés au cours de l'année 2023 sur la base des résultats technico-économiques des élevages ovins du département en 2022.

Ce travail a été réalisé par les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence dans le cadre de travaux coordonnés par la MRE et l'Idèle.

Il alimente la connaissance des élevages. Les données technico-économiques sont régulièrement utilisées pour renseigner et conseiller les candidats à l'installation ainsi que les éleveurs qui souhaitent faire évoluer leur système d'élevage.

Les fiches présentées ici ne sont bien évidemment qu'une partie des résultats du travail réalisé en 2023.

D'autres données, informations et conseils sont disponibles auprès des conseillères et conseillers de la Chambre d'agriculture, n'hésitez pas à les contacter.

**Olivier PASCAL,**  
*Vice-Président de la Chambre d'agriculture*  
*Référent élevage et pastoralisme*

Travaux coordonnés par



Actions financées par



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



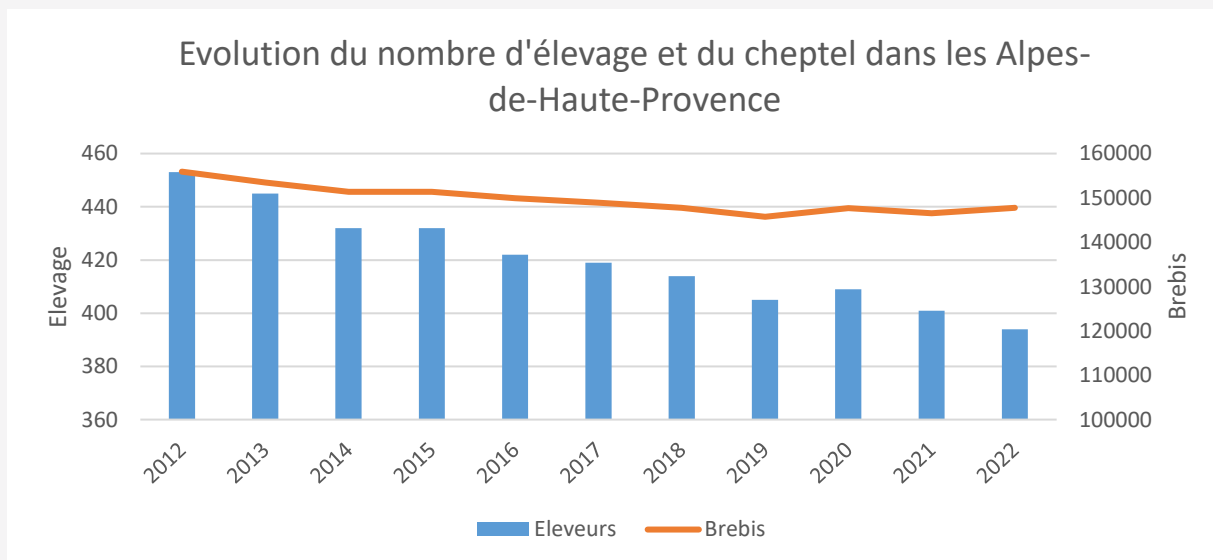
# CONTEXTE



Filière ovine

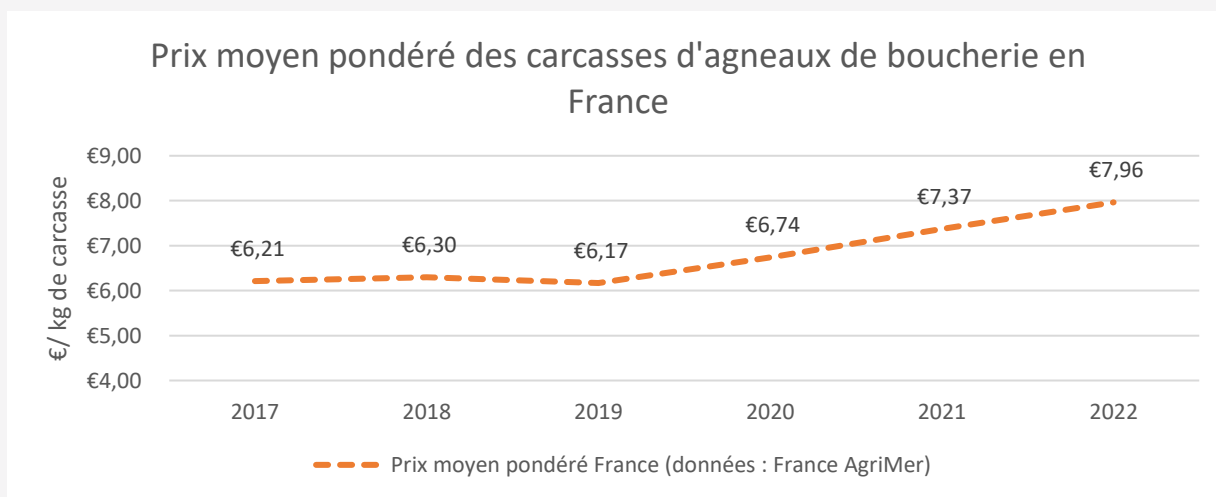
## Une diminution du nombre d'éleveurs mais une stabilisation du cheptel

Depuis 2010, la France a connu une diminution de plus de 50% du nombre d'exploitations accueillant un troupeau ovin allaitant. Le cheptel a lui baissé d'environ 20% sur la même période. Plus récemment la tendance reste la même. Entre 2021 et 2022, c'est encore - 6% qui a été constaté pour le nombre d'exploitations et - 6% pour le cheptel.



Le département des Alpes-de-Haute-Provence a lui aussi connu une baisse du nombre d'éleveurs et de brebis mais celle-ci est bien moins importante que sur le reste du territoire national. On observe une baisse continue du nombre d'élevages, avec sur la période 2021-2022, -2% d'élevages. Le cheptel semble lui se stabiliser depuis 2019. Il y a donc une augmentation de la taille des troupeaux.

## Une augmentation des prix et une baisse de production



Le prix des agneaux est à la hausse sur le territoire national avec +7%. Cette augmentation continue depuis 2019 traduit l'équilibre de l'offre et de la demande pour les agneaux de boucherie. L'inflation impacte à la fois les coûts de production et les prix de vente aux consommateurs.

**Contacts :** Fabien DAVY - 06 87 51 12 26 - fdavy@ahp.chambagri.fr  
Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – jproux@ahp.chambagri.fr  
Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – slhommelet@ahp.chambagri.fr





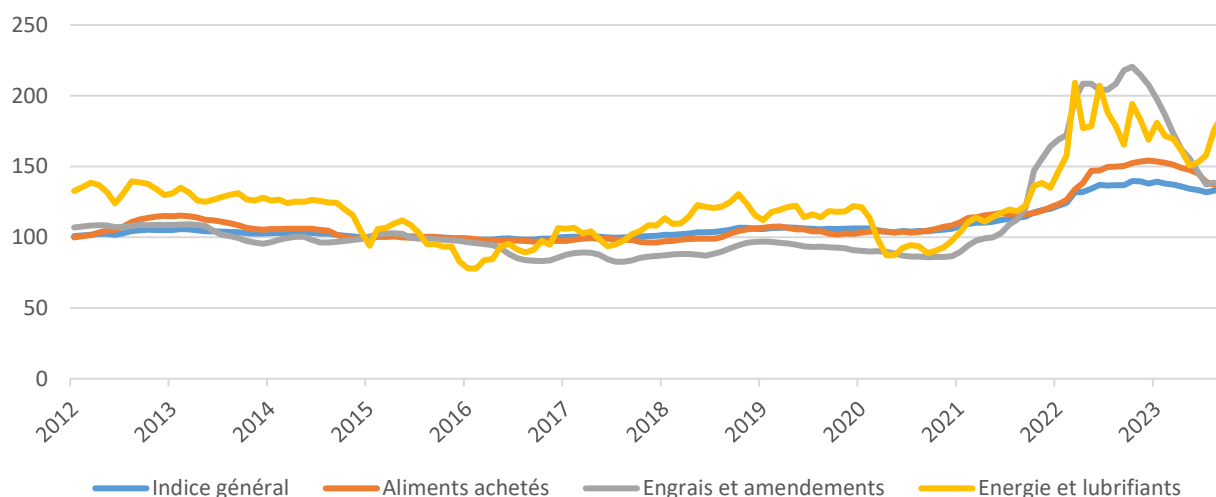
# CONTEXTE



## La flambée du prix des intrants

La flambée du prix des intrants a commencé en 2021 avant d'accélérer en 2022. Elle est due à une actualité internationale troublée avec notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le contexte économique inflationniste a également participé à faire grimper le prix des intrants.

Indices IPAMPA des prix des intrants, des biens et des services



L'IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) appliqué à la production ovine montre une augmentation nette de +8,1% en 2021 par rapport à 2020 et +18,5% en 2022 par rapport à 2021. Les principaux postes touchés par cette flambée sont ceux des consommations courantes : engrais (+72%), carburants (+58%), et aliments (+24%) mais aussi les postes d'investissements. Fin 2023, il semble que l'inflation se stabilise mais les prix ne redescendent pas pour autant.

Pour en savoir plus, des travaux ont été menés par l'équipe du réseau INOSYS ovine Sud-Est pour comprendre quels sont les impacts de cette flambée sur les élevages types de nos territoires.

<https://mrepaca.fr/quelles-consequences-de-la-flambee-des-intrants-dans-les-systemes-ovins-viande/>

## Une météo contrastée en 2022 : sécheresse hivernale qui a eu des répercussions sur la période estivale puis un automne plutôt bien arrosé

Après un début d'année avec un fort déficit pluviométrique, les faibles pluies du printemps n'ont pas permis de rattraper la situation. Les récoltes de fourrage ont été très impactées. Durant la période estivale ce sont plus des problèmes d'abreuvement que de manque d'herbe qui ont rendu la période compliquée. A l'automne nous avons eu un regain d'herbe grâce à de fortes pluies dès la fin août avec des températures clémentes. Ceci a permis une économie sur les stocks de foin et d'arriver, tant bien que mal à la récolte suivante. La campagne 2023 commence avec des stocks souvent à zéro.

Nous avons une grande disparité de situation, certaines zones ont été beaucoup moins impactées que d'autres. Globalement certaines vallées de montagne s'en sont mieux sorties. Cette problématique liée aux reliefs n'est pas nouvelle car Allos et Barcelonnette par exemple, toutes les deux en fond de vallée et distantes de 15 km à vol d'oiseau, reçoivent respectivement 1174 et 700 mm en moyenne de pluie par an. Au niveau du département en moyenne le sud reçoit 700 mm et les zones de montagne plus de 1000 mm.

En plus du déficit de précipitations la répartition des pluies dans l'année devient aussi problématique. En 2022 et dans une moindre mesure en 2023 nous constatons un gros déficit en hiver et printemps puis s'en suit de fortes précipitations à l'automne. Par exemple pour 2022 nous avons à Allos 850 mm dont 525 d'août à décembre et pour Saint Auban 570 mm dont 442 mm d'août à décembre.

**Contacts :** Fabien DAVY - 06 87 51 12 26 - fdavy@ahp.chambagri.fr  
Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – jproux@ahp.chambagri.fr  
Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – slhommelet@ahp.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

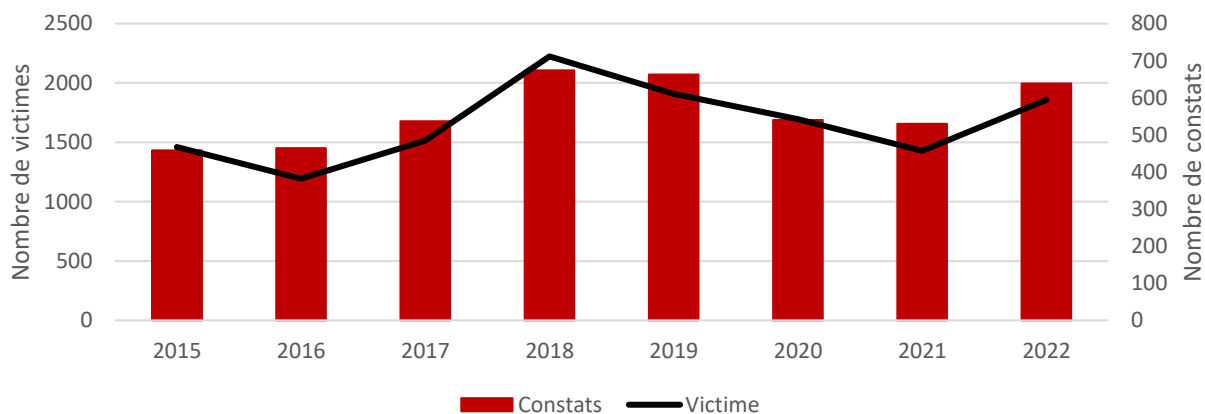


# CONTEXTE



## Point prédation

Evolution du nombre de constats et de victimes de la prédation dans les Alpes-de-Haute-Provence (toute espèce confondue)



La prédation continue de peser fortement sur nos élevages. Après 4 années consécutives de diminution du nombre de victimes, les attaques ont repris en 2022 où 639 constats ont été réalisés et 1858 animaux d'élevage tués. En 2023, l'OFB estimait la population lupine à 1104 individus sur le territoire national.

Fin 2023, le nouveau plan loup est publié. Sans être une grande révolution, il apporte quelques nouveautés qui devront ensuite être transformées en décret avant d'être appliqués. Les nouveautés à noter sont :

- le passage à une dimension européenne des travaux scientifique et juridique,
- une étude sur les conséquences d'une éventuelle modification du statut de protection du loup,
- une simplification des tirs,
- la revalorisation des indemnités de pertes directes et indirectes.

Pour rappel, les demandes d'aides à la protection des troupeaux se font sur la plateforme web SAFRAN dans le premier semestre de l'année.

<https://safran.asp-public.fr/>

Pour déclarer une attaque et réaliser un constat qui pourra entraîner une indemnisation, il convient d'appeler le répondeur loup de la DDT au 04 92 30 55 03.



Filière ovine

**Contacts :** Fabien DAVY - 06 87 51 12 26 - fdavy@ahp.chambagri.fr  
Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – jproux@ahp.chambagri.fr  
Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – slhommelet@ahp.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE





# PRÉSENTATION DE NOS SYSTÈMES



## Le système montagnard

Ce système se localise à l'Est du département. Il se caractérise par un hivernage long qui exige la constitution de stocks fourragers importants. La surface en vieux prés et parcours est limitée mais indispensable pour faire la soudure entre la bergerie et l'estive. La présence d'alpages proches permet de consacrer la totalité des surfaces mécanisables à la production de foin et de grains. L'agnelage principal d'automne se déroule sur les regains de prairies. Il s'agit d'éleveurs spécialisés dont les possibilités d'extension foncière sont restreintes que ce soit sur les terres de fond de vallée ou sur les espaces pastoraux d'intersaison. La diversification est limitée à des créneaux liés au tourisme : gîtes, petits fruits... Pour les plus petites exploitations, le travail extérieur ou la pratique de la transhumance hivernale sont souvent la seule solution.

## Les systèmes préalpins

Ils se rencontrent à l'Ouest du département et se caractérisent par la présence importante de parcours, complétée par des surfaces fourragères plus importantes avec parfois un appoint d'irrigation. Des cultures de vente permettent une réelle diversification et offrent aux brebis des sous-produits peu coûteux (paille, chaumes...). En cas de sécheresse, du grain ou du foin normalement destinés à la vente sont conservés pour le troupeau. On peut distinguer :

- Des éleveurs sédentaires de vallée préalpine, généralement spécialisés, avec des structures de dimension moyenne alliant fond de vallée irriguée, terres au sec et parcours de proximité. Le troupeau est fréquemment en Préalpes du Sud conduit en race pure ou croisement viande partiel.
- Des éleveurs transhumants en race Mérinos d'Arles et agnelage d'automne dominant. Le croisement viande, partiel ou total, est quasi-systématique. Il s'agit de structures plus importantes, parfois avec d'autres ateliers, plutôt situées en zone de plateau, mais aussi d'anciens sédentaires ayant évolué vers un système transhumant moins contraignant.

## Le système pastoral

C'est un système d'élevage spécialisé qui utilise d'importantes surfaces pastorales constituées de plusieurs «places» plus ou moins distantes et complémentaires. La pratique de la transhumance est systématique. Les surfaces mécanisables sont peu importantes voire inexistantes et afin de minimiser les achats de foin la conduite du troupeau est adaptée (agnelage de fin d'hivernage avec lactation centrée sur la pousse de l'herbe, absence d'engraissement des agneaux, durée de bergerie limitée...). Le troupeau est en race locale avec auto renouvellement. Les charges de structure sont faibles.





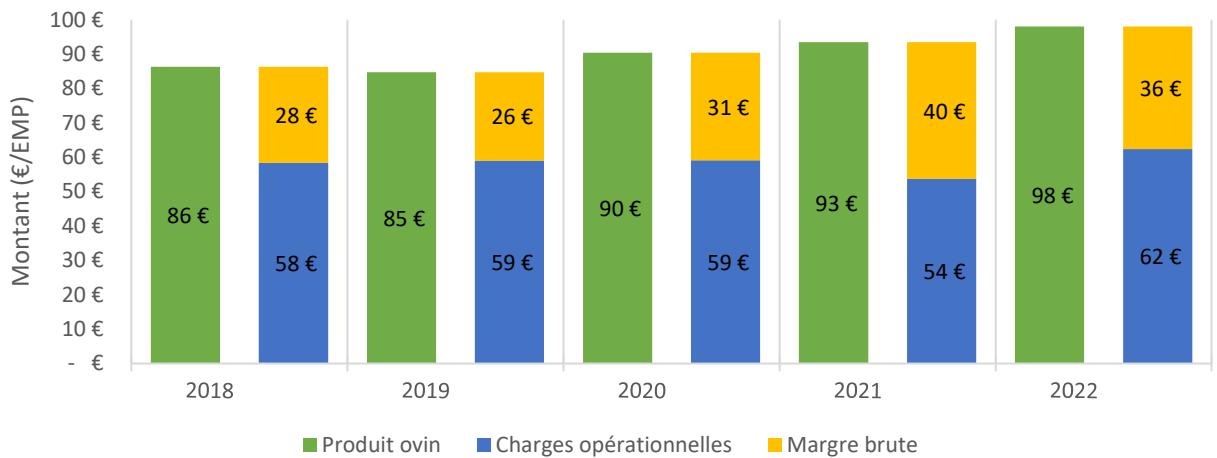
# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## PLURIANNUELLE ÉCHANTILLON CONSTANT



Filière ovine

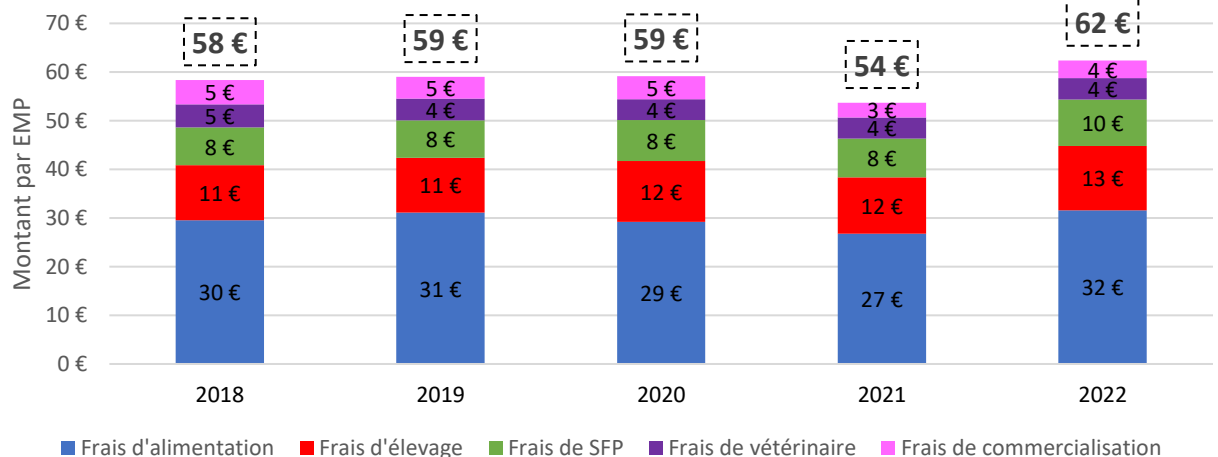
Evolution de la marge brute ovine hors aide



Ces 5 dernières années le produit ovin a augmenté de 14%, passant de 86€/EMP en 2018 à 98€/EMP en 2022. Cette augmentation s'est ressentie sur la marge brute. En effet, les charges opérationnelles sont restées stables entre 2018 et 2020, voir ont diminué en 2021. La marge brute a alors augmenté sur cette période, atteignant jusqu'à 40€/EMP en moyenne en 2021. Au final, entre 2018 et 2022, la marge brute a augmenté de 29%.

Cependant comme nous l'avons vu précédemment, les prix des intrants ont flambé en 2022 et cela se ressent sur les charges opérationnelles. Celles-ci augmentent ainsi de 8€/EMP en 2022 (+13% entre 2021 et 2022). Cette augmentation reste tout de même inférieure à l'indice IPAMPA, preuve que les élevages suivis ont adapté leurs pratiques pour limiter une explosion des charges.

Evolution des postes de charges opérationnelles



Si l'on examine de plus près les charges opérationnelles on remarque que le premier poste de dépense est l'alimentation suivi des frais d'élevage, frais de SFP, frais vétérinaire et frais de commercialisation. En plus d'être le poste le plus important en termes de dépense, c'est aussi celui qui connaît le plus de variations interannuelles. 2022 a été une année particulière où 3 postes de charge sur 5 ont augmenté.

**Contacts :** Fabien DAVY - 06 87 51 12 26 - fdavy@ahp.chambagri.fr  
 Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – jproux@ahp.chambagri.fr  
 Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – slhommelet@ahp.chambagri.fr



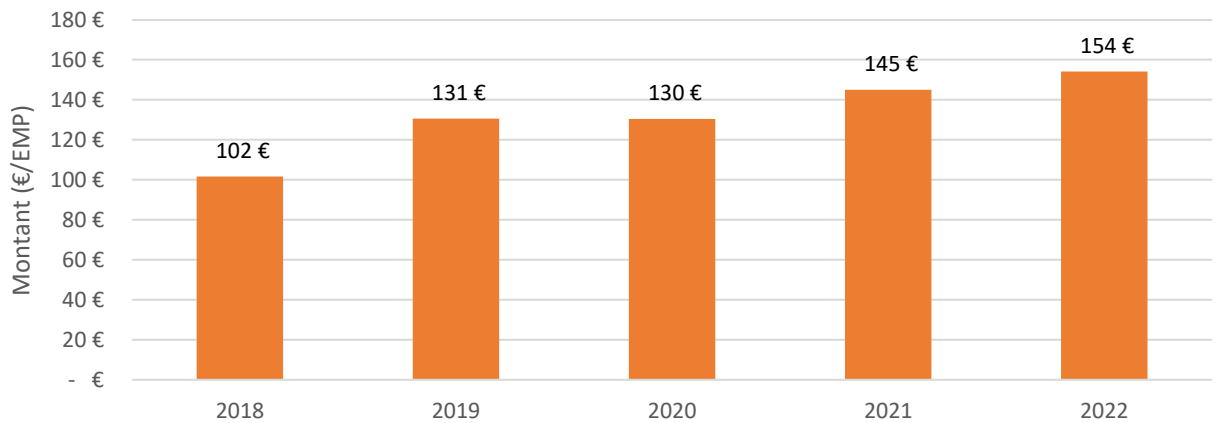
# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## PLURIANNUELLE ÉCHANTILLON CONSTANT



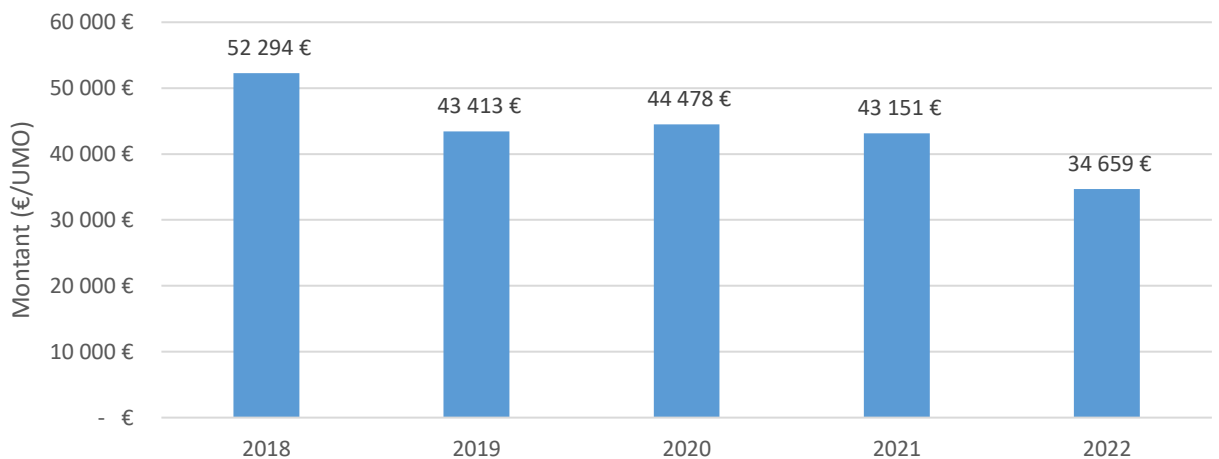
Filière ovine

Evolution des charges de structure (hors amortissements et frais financiers)



Les charges de structure ont continuellement augmenté depuis 5 ans, passant de 102€/EMP à 154€/EMP entre 2018 et 2022, soit une évolution de +51%. Cette hausse a principalement lieu sur les frais de carburant.

Résultats courants par UMO



Malgré les résultats corrects des ateliers ovins soutenus par une augmentation des prix des agneaux et un niveau d'aide qui reste constant ces dernières années, le résultat courant des exploitations a tendance à diminuer. Plombé par les charges de structure, celui-ci a connu une baisse de -11% entre 2018 et 2021, mais la flambée du prix des intrants a encore davantage aggraver la situation avec une nouvelle baisse de -17% entre 2021 et 2022.

**Contacts :** Fabien DAVY - 06 87 51 12 26 - fdavy@ahp.chambagri.fr  
 Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – jproux@ahp.chambagri.fr  
 Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – slhommelet@ahp.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE





# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION



## ANNUELLE PAR GROUPE

### Les élevages d'agneaux lourds

Ce groupe comporte 13 fermes suivies. Ces élevages ont en commun de produire en majorité des agneaux de boucherie. La plupart des éleveurs transhument, que ce soit préalpin ou montagnard. Seul 1 exploitation est sédentaire. Parmi les 13 fermes, 9 vendent à travers une certification (agneaux de Sisteron (8) ou agriculture biologique (1)). L'engraissement entraîne des coûts mais les agneaux sont aussi mieux valorisés. Les caractéristiques globales moyennes de ces exploitations sont 69 ha de SAU et 194 ha de parcours pour un troupeau de 653 EMP et 2,1 unités de main d'œuvre.

	2022	Evolution Par rapport à 2021
UMO totale	2,1	-2%
EMP	653	-7%
SAU	69	-2%
Parcours	194	+9%
Productivité numérique	91%	0%
Taux de mise-bas	84%	-1%
% de ventes d'agneaux lourds	86%	-3%
dont % labélisé	52%	-6%
Poids moyen laitons	15,9	-4%
Foin / EMP	289	-15%
Concentrés / EMP	87	+5%
% concentré acheté	51%	+8%
Prix moyen de l'agneau lourd	125 €	+7%
Produit viande / EMP	96 €	+1%
Charges d'alimentation / EMP	40 €	+28%
Total charges op. / EMP	71 €	+19%
Marge brute / EMP hors aides	25 €	-30%
EBE total	72 709 €	-19%
Charges de structure totale	108 142 €	+7%
Résultat courant / UMO	26 079 €	-26%

Les résultats économiques de l'atelier ovin des élevages producteurs d'agneaux lourds ont tendance à être moins bons en 2022. Le produit reste stable avec 96€/EMP, cependant les charges opérationnelles augmentent beaucoup (+19%), notamment sur le poste de l'alimentation (+27%). La marge brute hors aides tombe alors à 25€/EMP soit une baisse de -30% par rapport à 2021.

Au niveau des résultats d'exploitation, sans surprise l'EBE diminue également (-19%) et les charges de structure grimpent (+7%). Finalement le résultat courant par unité de main d'œuvre moyen du groupe des producteurs d'agneaux lourds est de 26 079€. Il a chuté de -26% entre 2021 et 2022.



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION



## ANNUELLE PAR GROUPE

### Les élevages d'agneaux maigres

Ce groupe comporte 9 fermes suivies. Ces fermes vendent principalement des agneaux non finis, sous la forme d'agneaux maigres, de tardons, d'agneaux légers mais aussi agneaux destinés à la reproduction. Là encore la majorité des troupeaux transhument, seule 1 exploitation est sédentaire. Ces élevages ont tendance à mobiliser plus de surface pastorale et à être plus économes en intrants que les producteurs d'agneaux lourds. La valorisation de leurs agneaux est par contre moins intéressante. Les caractéristiques globales moyennes de ces exploitations sont 87 ha de SAU et 380 ha de parcours pour un troupeau de 615 EMP et 1,9 unité de main d'œuvre.

	2022	Evolution Par rapport à 2021
UMO totale	2,2	+5%
EMP	615	+6%
SAU	87 ha	+68%
Parcours	380	-4%
Productivité numérique	94%	-3%
Taux de mise-bas	86%	-4%
Foin / EMP	201kg	+27%
Concentrés / EMP	26kg	-35%
% concentré acheté	65%	+5%
Prix moyen de l'agneau lourd	96 €	0%
Produit viande / EMP	82 €	-4%
Charges d'alimentation / EMP	40 €	+22%
Total charges op. / EMP	62 €	+21%
Marge brute / EMP hors aides	20 €	-43%
EBE total	93 133 €	-17%
Charges de structure totale	103 371 €	+21%
Résultat courant / UMO	40 025 €	-28%

Les résultats économiques de l'atelier ovin ont tendance à être moins bons en 2022. Avec un prix moyen des agneaux vendus qui stagne et de moins bons résultats de productivité, le produit ovin diminue légèrement (-4%). Bien que plus économes, les charges d'exploitation explosent aussi pour ce groupe avec +21% pour atteindre 62€/EMP. La marge brute diminue mécaniquement de -43% pour 20€/EMP.

Au niveau des résultats de l'exploitation, l'EBE diminue de -17% et les charges de structure augmentent de +21%. Finalement le résultat courant par unité de main d'œuvre moyen du groupe des producteurs d'agneaux maigre est de 40 025€. Il a chuté de -28% entre 2021 et 2022.



# QUELS LEVIERS D' ACTIONS POUR MAÎTRISER SES CHARGES ?



Dans ce contexte économique de flambée des prix la maîtrise des charges opérationnelles et des charges de structure est cruciale pour s'en sortir. Bien qu'ils ne soient pas révolutionnaires des leviers existent pour limiter ces charges.

## Réduire ses charges d'alimentation

- Réduire le nombre de brebis improductives en effectuant des constats de gestation.  
<https://mrepaca.fr/gerer-les-brebis-improductives>
- Trier les brebis en fonction de leur état physiologique et apporter des rations adaptées.  
[https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2022/10/RENACTE\\_2022\\_Plaquette\\_leviers\\_flambee\\_aliments\\_BD.pdf](https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2022/10/RENACTE_2022_Plaquette_leviers_flambee_aliments_BD.pdf)
- Envoyer un lot en pension l'hiver.  
[https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2021/02/Fiche8\\_Brebis\\_Link\\_Hivernage.pdf](https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2021/02/Fiche8_Brebis_Link_Hivernage.pdf)
- Planter des méteils fourragers récoltés en grain.  
<https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2018/03/meteil.pdf>
- Planter des prairies multi-espèces.  
[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&oID=workspace://SpacesStore/a9e24844-c327-47a0-ac28-bc9e4c15526d](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/a9e24844-c327-47a0-ac28-bc9e4c15526d)



## Réduire ses charges de mécanisation

- Optimiser les déplacements.
- Optimiser ses réglages du tracteur par le passage au banc d'essai.
- Raisonner le choix tracteur-outils en privilégiant le tracteur à la puissance la plus faible.
- Utiliser du matériel de collectif.

## Réduire ses charges de SFP

- Bâcher son fumier ou compost pour améliorer sa qualité fertilisante.  
<https://agri biodiversite.fr/wp-content/uploads/2020/09/Linteret-de-bacher-fumiers-et-compost.pdf>
- Intégrer des légumineuses dans sa rotation.  
[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&oID=workspace://SpacesStore/2741238d-cfd0-4396-b9d0-3df880f00d2e](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/2741238d-cfd0-4396-b9d0-3df880f00d2e)



# LEXIQUE



- **EMP (Effectif Moyen Pondéré)** : la moyenne des effectifs mensuels en femelles de plus de 6 mois.
- **Productivité numérique** : le nombre d'agneaux produits (ventes + gardés + variation de stocks) par EMP.
- **Agneaux lourds** : ce sont les agneaux de boucherie standard, labellisés ou en vente directe ainsi que les agneaux de lait vendus en carcasse. Cela exclut les agnelles ou béliers de reproduction, les agneaux légers export, les tardons vendus à la pièce.
- **Agneaux maigres** : ce sont les agneaux vendus non engraisés qui seront finis en dehors de l'exploitation.
- **Taux de labellisation** : Part des agneaux payés avec une plus-value label ramenée à l'ensemble des ventes.
- **Consommation en concentrés ou en foin** : la consommation des mères et des agneaux. Le concentré peut être de l'aliment du commerce, des céréales ou des protéagineux.
- **Produit ovine hors primes** : il comprend les ventes d'agneaux et de réformes, la laine, auxquelles on déduit les achats d'animaux. La variation d'inventaire animale est incluse.
- **Marge brute ovine hors primes** : le produit ovine hors primes moins les charges opérationnelles ovines.
- **Charges opérationnelles** : la somme des charges d'alimentation : concentré consommé (produit ou acheté), estive, achat de grossier, des charges de SFPO (engrais, semence, irrigation...) ainsi que le sanitaire, petit matériel, tonte... La PHAE collective est déduite des frais d'estive.
- **Charges de structure** : les charges liées à l'investissement et au fonctionnement du matériel et des bâtiments, ainsi que les assurances, cotisations sociales, frais de gestion, impôts fonciers...
- **EBE (Excédent Brut d'Exploitation)** : la marge brute totale de l'exploitation à laquelle on retranche les charges de structure sauf celles d'amortissements et de frais financiers.
- **SAU (Surface Agricole Utile)** : la surface mécanisable de l'exploitation.
- **UMO (Unité de main d'œuvre)** : correspond au travail fourni par une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une année.

## CONSEIL TECHNIQUE SUR VOTRE ÉLEVAGE

### Vous souhaitez :

- Résoudre un problème technique.
- Avoir un avis extérieur sur votre troupeau.
- Préparer un projet de développement.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 160€ HT.

### Nous vous proposons :

- Une visite sur place de 2 heures afin de :
  - lister vos questions,
  - préciser vos objectifs, analyser la conduite du troupeau.Ce sera l'occasion de partager un diagnostic de votre élevage et de vous apporter les premières réponses à vos questions.
- L'envoi d'un compte-rendu succinct et précis listant les réponses à vos questions et les mesures d'amélioration préconisées.

## RÉALISEZ LE BILAN TECHNICO ÉCONOMIQUE DE VOTRE ÉLEVAGE

### Vous souhaitez :

- Optimiser la performance économique de votre atelier.
- Préparer un projet de développement.
- Étalonner votre coût de production par rapport à des références.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 260€ HT.

### Nous vous proposons :

- Une visite sur place de 3 heures permettant :
  - de discuter de vos projets,
  - de collecter les données techniques et économiques de votre exploitation,
  - d'établir un premier diagnostic de votre élevage.
- Un bilan technico-économique accompagné d'un commentaire qui met en évidence les points faibles et qui propose des améliorations à mettre en œuvre.

## ACTUALISEZ VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS D'ÉLEVAGE

### Vous souhaitez :

- Faire le point de vos papiers et des éléments non conformes à la réglementation.
- Vous mettre en règle au niveau administratif afin d'éviter de lourdes pénalités.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 210€ HT.

### Nous vous proposons :

- Une visite sur place de 3 heures afin de :
  - faire l'état de vos enregistrements actuels,
  - noter les points à améliorer et vous aider à les mettre en conformité.
- L'envoi d'un compte-rendu de visite listant les points mis à jour et les tâches restant à effectuer.